

CFA de l'académie de Versailles

BTS MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION

UFA Nikola Tesla - 15 Chemin du Champ de Course 91410 Dourdan

OBJECTIFS

Le ou la titulaire d'un brevet de technicien supérieur de maintenance des matériels de construction et de manutention s'insère dans des entreprises de taille variable, très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME), entreprises de tailles intermédiaires (ETI), groupes et filiales de groupes.

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- Effectuer un diagnostic complet ;
- Conduire une intervention ;
- Assurer la relation avec un tiers, y compris en anglais ;
- Participer à l'organisation des activités du service.

CONTENU

Compétences professionnelles :

Communiquer :

- S'informer
- Échanger en interne et en externe avec un tiers y compris en langue anglaise

Analyser-Diagnostiquer :

- Décrire un système technique
- Caractériser les grandeurs physiques
- Caractériser les performances
- Identifier la défaillance

Proposer :

- Définir des solutions

Organiser :

- Gérer les postes de travail
- Planifier et gérer des opérations

Réaliser :

- Mettre en œuvre un matériel, des outils de mesure ou de diagnostic, une procédure
- Remettre en conformité. Régler, calibrer, adapter, paramétrer
- Réaliser un document professionnel

Savoirs :

- Culture générale et expression
- Langue vivante obligatoire – anglais
- Mathématiques
- Physique – Chimie
- Étude du matériel, de ses équipements et de ses constituants
- Maintenance
- Économie-gestion appliquée
- Environnement professionnel

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

DATES

Date de début : 01 septembre 2025

Date de fin : 27 août 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Être titulaire d'un diplôme tel que Bac S, Bac STI en génie mécanique, Bac Pro en maintenance et exploitation des travaux publics.

Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année, en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
BTS maintenance des matériels de construction et de manutention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Selon la taille de l'entreprise, le ou la titulaire du brevet de technicien supérieur de maintenance des matériels de construction et de manutention exerce tout ou partie de ses activités dans un atelier de maintenance ou sur site. Il ou elle peut être :

- technicien-enne itinérant-e / d'atelier ;
- technicien-enne diagnostic et maintenance ;
- conseiller-ère technique ;
- chef-effe d'équipe ;
- conseiller-ère « hot line » technique / pièces ;
- inspecteur-trice technique / pièces.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 38577](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Mécanique, construction, réparation

CONTACT

M. Loutfi Mamoun

Tél : 01 64 59 39 00

Mail : loutfi.mamoun@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

